

Les accommodements...

Expériences d'un enseignant et directeur d'écoles à Montréal

Bonjour ,

En lisant votre article d'aujourd'hui portant sur les difficultés rencontrées par les enseignants et les directions dans nos écoles, concernant les accommodements, j'ai crû bon vous envoyer ce message.

Je suis retraité du monde de l'enseignement depuis juillet 2009. Je viens d'une famille de 12 enfants dont 7 ont été enseignants ou directeurs d'école. J'ai une formation d'orthopédagogue et j'ai enseigné au primaire dans des classes spéciales durant 14 ans. Puis j'ai demandé à travailler dans des classes régulières durant 7 ans. Après 21 ans dans l'enseignement, je suis passé à la direction dans des écoles de la CSDM. 3 ans comme adjoint à l'école Félix-Leclerc (450 élèves) dans Côte des Neiges. 4 ans comme directeur de l'école Notre-Dame-de-la-Défense (300 élèves), dans la Petite Italie. J'ai fini ma carrière comme directeur, à l'école des Cinq-Continents (600 élèves en deux pavillons) dans Côte des Neiges.

Je veux vous raconter quelques anecdotes dont j'ai été personnellement témoin, concernant les accommodements et le "racisme".

- J'étais à l'école Félix-Leclerc, située aux frontières d'Outremont, lors de l'attentat sur les tours du World Trade Center en 2001. Il y avait dans l'école une forte communauté arabo-musulmane. Nous avions aussi quelques élèves juifs, en provenance de l'ex-URSS ou de pays de l'Est. La tension était palpable entre ces deux communautés. Il fallait voir les parents tout autour de la cour d'école, surveiller les enfants pour que les petits arabes ne soient pas maltraités par les autres ou, pour que les petits juifs ne se fassent pas intimider par les petits arabes. On se serait crû transporté au Moyen-Orient. Comme adjoint, responsable de la discipline, j'ai dû convaincre les parents, un par un, de faire confiance aux surveillants pour maintenir la paix sur la cour d'école.

- C'est dans cette école que j'ai vu des parents arabes demander que leur enfant soit changé de classe parce que l'enseignante était une Haïtienne (en fait c'était Paula Moreau, la mère du chroniqueur artistique Herby Moreau, une enseignante remarquable). Naturellement nous n'avons pas accordé cet accommodement. Notre astuce était de demander aux parents de nous faire leur demande par

écrit, en énumérant les motifs de la demande de transfert. Aucun n'osait mettre sur papier leur demande à caractère "raciste"!

- Une autre mère arabe exigeait que sa fille obtienne le transport scolaire pour se rendre à notre école. Après vérification, je lui ai fait remarquer que jamais sa fille n'obtiendrait l'autobus scolaire car elle habitait juste en face de l'école Bedford. Elle m'a rétorqué que sa fille ne pouvait fréquenter cette école car il s'y trouvaient beaucoup trop de noirs.

Comme nous avons des places à Félix-Leclerc, j'ai dû accueillir sa fille en lui disant qu'elle serait peut-être assise parmi des petits noirs, même à notre école. Jamais je ne lui ai accordé l'accommodement du transport scolaire.

- Pour décongestionner les écoles primaires du quartier Côte des Neiges, la CSDM a construit une toute nouvelle école : Lucile Thysdale, juste à côté de l'école secondaire Lavoie. Pour remplir cette nouvelle école, un territoire a été délimité tout autour, grugeant sur les territoires des écoles primaires voisines. Nous avons donc la responsabilité d'informer certains de nos parents, que leurs enfants allaient être déplacés vers cette nouvelle école. Voilà qu'un père arabe s'est présenté pour protester de façon intempestive. Il s'adressait à moi, même si je lui indiquais que la direction de l'école c'était ma patronne, une directrice d'expérience et très compétente. Il n'en démordait pas, il s'adressait à moi, comme si ma directrice n'avait pas existé, alors qu'elle était à côté de moi. Sur un ton vindicatif, sinon irrespectueux, il nous interpellait à haute voix, nous invectivait et nous menaçait. Il exigeait que ses filles restent à notre école. J'ai dû le rencontrer au-moins à 3 reprises dans mon bureau. Il nous traitait de racistes qui ne déplaçaient que les "enfants arabes" . Je lui expliquais que les déplacements se faisaient en fonction du nouveau territoire, à partir des codes postaux. Malgré qu'il ait menacé de poursuivre l'école et la commission scolaire, jamais nous n'avons cédé à ses menaces. À un moment donné dans mon bureau, alors qu'il répétait ses exigences, son épouse, une femme voilée, a dit quelques paroles. Il s'est tourné vers elle en vociférant : *"Tais-toi ! Tu parleras lorsque je te le dirai."*

Je me suis tourné vers elle, en l'invitant à me dire ce qu'elle avait sur le coeur. Elle m'a exprimé ses sentiments. (Peut-être qu'à la maison elle a reçu une correction, qui sait). À partir de ce moment-là, j'ai remis la monnaie de sa pièce à monsieur, en ne regardant que son épouse, même lorsqu'il s'adressait à moi !

- Une femme d'une gentillesse extraordinaire m'a marqué à l'école Félix-Leclerc, par sa bonté, sa générosité et son dévouement. Elle était d'origine tunisienne, mère de 2 garçons (8 ans et 11 ans). En arrivant au Québec, son mari a exigé qu'elle porte le voile. Elle a refusé, car elle ne l'avait jamais porté en Tunisie.

Après plusieurs chicanes familiales, elle s'est séparée. Faten m'a dit que son ex disait à ses fils que "leur mère était une putain" parce qu'elle ne portait pas le voile. J'ai convoqué les 2 garçons à mon bureau pour leur dire que leur mère était la meilleure mère du monde ! Que très peu de femmes portaient le voile au Québec et qu'elles n'étaient pas des putains pour autant. Que leur père était très mauvais de parler ainsi de leur mère. Faten allait mourir, quelques années plus tard, suite à un cancer de l'estomac, rongée sans doute par la peine et par les menaces et les insultes de son ex- mari.

- Faten était une des nombreuses femmes musulmanes (Tunisiennes, Marocaines, Algériennes, Libanaises, Syriennes) qui ne portaient pas le voile et qui étaient épanouies et bien intégrées à la Société québécoise.

Quelle ne fut pas ma surprise, un bon jour, de voir une suppléante se présenter avec le voile sur la tête. C'était une Québécoise de souche qui était tombée amoureuse d'un musulman, en même temps qu'elle était tombée sous son emprise, de toute évidence. Croyait-elle donner la leçon à toutes ces merveilleuses femmes musulmanes de naissance, qui s'étaient libérées de ce "vêtement" qui n'était en fait qu'un signe de soumission, beaucoup plus qu'un signe de croyance religieuse ?

J'en aurais pour des heures encore à vous écrire des dizaines d'exemples d'accommodements "déraisonnables" dont j'ai été témoin dans mes autres écoles.

Les Québécoises de souche, comme Françoise David, Christine St-Pierre ou Julie Miville-Deschesnes, qui s'opposent à la Charte et à des balises pour mettre un terme aux demandes d'accommodements, soit ne savent pas ce dont elles parlent, soit elles se sont laissées convaincre par des femmes voilées soumises, que c'était suite à un choix personnel libre qu'elles portaient le voile.

MENSONGE !

C'est bien plutôt suite à des pressions familiales, parentales, maritales, sociales ou religieuses. Mais aucunement un choix libre et réfléchi.

Je vous signale 3 contradictions dans le port du voile :

1° Le port du voile serait suggéré aux femmes musulmanes, afin de ne pas attirer l'attention sur elles, par modestie ou par pudeur concernant leurs atouts féminins. Ne réalisent-elles pas que dans nos sociétés occidentales, comme très peu de femmes sont voilées, c'est en portant le voile qu'elles attirent l'attention sur elles. On les remarque tout de suite dans la rue, dans les parcs, dans les super- marchés, dans les salles d'urgence ou dans les services publics alors

qu'on ignore où sont les athées, les bouddhistes et les chrétiennes. On repassera pour la discrétion. Surtout lorsque leur voile devient une décoration flamboyante ou un étendard (comme l'invitée de TLMEP ce dimanche soir). Leur geste est plutôt un geste de provocation, pour affirmer haut et fort leur appartenance culturelle et religieuse islamiques, dans nos sociétés modernes occidentales. Imaginez si à chaque fois que nous croisons une femme voilée, les chrétiens faisaient un signe de la croix, pour leur signifier qu'elles vivent dans une société de tradition chrétienne ! Elle en éprouveraient peut-être, à leur tour, un certain inconfort, tout comme nous devant leur voile.

2° Si le voile est porté pour cacher les atouts féminins (chevelure, gorge, nuque fine, poitrine généreuse) pourquoi des petites filles de 5 ans à 11 ans dans nos écoles primaires, portent-elles le voile ? Que cachent-elles ? Elles n'ont pas de sein tout comme les petits garçons de leur âge ! Ce serait leur choix libre à 5 ans, 6 ans, 7 ans, 8 ans ou 9 ans, alors qu'elles ne sont pas pubères ? On repassera pour la liberté de choix ! On commence déjà, à cet âge à leur laver le cerveau et à les préparer à être bien soumises, rendues à la puberté.

3° Si c'est un choix libre, pourquoi lorsqu'elles décident de ne pas porter le voile, sont-elles exclues de leur famille ou de leur communauté ? Pourquoi deviennent-elles la cible de menaces et d'intimidation ? Pourquoi certaines, qui veulent vivre à l'occidentale, sont-elles victimes de crime d'honneur ici et ailleurs ?

Vous avez dit choix libre mesdames David, St-Pierre et Miville- Deschesnes.

Honte à vous de maintenir vos consoeurs musulmanes sous l'emprise de préceptes religieux obsolètes datant du Moyen-Âge, imposés par des imams machos qui ne veulent surtout pas perdre le contrôle sur les femmes de leur communauté. On repassera pour la "libération de la femme" ici et ailleurs !!!

Luc Lemoine, Montréal